

COPIE

SCP Pierre-François FAZI - Marie-Pierre FAZI

Huissiers de Justice associés

Les 4 chemins - résidence les Mouettes

20137 PORTO VECCHIO

Tél: 04.95.70.21.79

Référence : MD19428_1

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF ET LE ONZE AVRIL à QUATORZE HEURES QUARANTE.

A LA REQUETE DE : la société dénommée « MCS ET ASSOCIES », SAS au capital de 11.479.995,70 €, inscrite au RCS de PARIS sous le N° 334 537 206, dont le siège social est situé 256 bis rue des Pyrénées, 75020 PARIS, prise en la personne de son représentant légal en exercice, dûment habilité, domicilié en cette qualité audit siège, venant aux droits de la société BNP PARIBAS, en vertu d'un acte sous seing privé de cession de créances en date du 21 décembre 2009, déposé au rang des minutes de l'Office Notarial de Maître Christophe CHEVAL, notaire associé à PARIS (75002), le 30 décembre 2009, conforme aux dispositions des articles 1690 et suivants du Code Civil, contenant celles détenues sur la société CERGYSSOISE DE RESTAURATION pour laquelle Monsieur et Madame CORREIA se sont portés caution.

LEQUEL M'A PREALABLEMENT EXPOSE :

- Que dans le cadre de la procédure de saisie immobilière engagée à l'égard de Monsieur et Madame Marcel CORREIA, demeurant domaine de Borie Neuve, 24 rue du Château, 11800 BADENS, il a tout intérêt à me faire établir un procès-verbal descriptif des biens saisis, à savoir :

- ***Les droits et biens immobiliers formant les lots 40, 41 et 42 du lotissement de MARINA DI FIORI, à 20137 PORTO.VECCHIO, figurant au cadastre sous les références section AL n°55, 56 et 57 ;***

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Pierre-François FAZI, Huissier de Justice associé à la résidence de PORTO VECCHIO, y demeurant Immeuble Les Mouettes, soussigné,

Me suis rendu jusqu'à ladite propriété, lotissement MARINA DI FIORI, sur le territoire de la commune de PORTO.VECCHIO, où là étant, en présence

de Monsieur Stephan MACKIE, responsable du Cabinet de diagnostics AGENDA, Espace Poretta, à 20137 PORTO.VECCHIO, j'ai pu rencontrer Monsieur et Madame Marcel CORREIA qui ont tenu à faire le déplacement pour être présents lors des opérations programmées pour ce jour de façon contradictoire.

Nous avons immédiatement commencé nos opérations.

Sur les parcelles AL 56 et AL 57 sont construites une maison principale, de grande superficie, élevée d'un étage sur rez-de-chaussée, et une maison annexe qui était occupée par un gardien.

La maison principale a été élevée en parpaings.

Les façades ont été revêtues d'un enduit de couleur « saumon ».

On trouve au rez-de-chaussée une grande pièce à usage de séjour, salle à manger, cuisine et coin feu, un cellier, quatre chambres dotées chacune d'une salle d'eau, un vestiaire, un débarras et un cabinet de toilettes.

Une terrasse dallée de pierres a été réalisée en périphérie du séjour – salle à manger.

Un escalier intérieur permet d'accéder à l'étage où se situent une mezzanine scindée en trois parties qui surplombe le séjour – salle à manger, ainsi que deux chambres dotées chacune d'une salle d'eau.

Devant les chambres, côté mer, a été réalisée une terrasse couverte avec belle vue sur le golfe de PORTO.VECCHIO.

Une autre terrasse couverte, bien plus petite, est située sur l'autre façade, côté mezzanine.

Toutes les pièces de la maison sont dotées d'un climatiseur.

La construction est de type traditionnel. La toiture est fait de tuiles rondes. Les planchers sont revêtus de carrelages.

Les murs ont été revêtus de plâtre et peints.

Dans les salles d'eau ont été posés des carreaux muraux en faïence.

Les menuiseries extérieures, à double vitrage, sont tantôt en aluminium, tantôt en pvc.

Côté façade principale se trouve une piscine rectangulaire de bonne taille.

Les abords sont dallés de pierres. Ce revêtement est en mauvais état, notamment au niveau des escaliers d'accès.

Côté aile Ouest de la maison se trouve une cuisine d'été, couverte, avec

barbecue, évier, ...

Toujours à l'Ouest une rampe d'accès bétonnée permet d'accéder à un grand garage au sous-sol.

On y trouve aussi le local technique de la piscine, un atelier et une cave.

A l'extrémité Ouest de la parcelle AL 57 a été construite une petite maison de gardien qui se compose d'un grand séjour avec cuisine, de trois chambres et d'une salle d'eau.

Les pièces sont climatisées.

Il y a une cheminée dotée d'un insert.

La construction est de type traditionnel.

La couverture est assurée par des plaques ondulées en fibrociment.

Les sols sont carrelés.

Les murs sont enduits de plâtre et peints.

Quant au jardin il est à l'état d'abandon par défaut d'entretien. Il reste néanmoins quelques arbres de haute tige et une plantation d'oliviers sur la parcelle AL 55.

La surface habitable globale des bâtiments, mesurée par M. MACKIE, est de 424 m².

Et de tout quoi, j'ai dressé le présent procès-verbal descriptif corroboré par des photographies pour servir et valoir ce que de droit.

COUT :

Me PF FAZI



























